

Championnats Romands d'Ergomètre *Swiss Riviera Indoor Rowing Competition*

Samedi, 18 janvier 2025



SAMEDI 18 JANVIER 2025

1. Règlement	Les Championnats Romands d'Ergomètre - <i>Swiss Riviera Indoor Rowing Competition</i> sont soumis au règlement "Swiss Rowing Indoors" Etat: 07.01.2024. Merci de bien tenir compte de ce règlement! Informations générales SWISS ROWING aux avant-programmes des régates de 2025.
---------------------	--

2. Manifestation	
- place:	Salle de gymnastique triple, Le Collège Courbet, Avenue de la Gare 1 – La Tour-de-Peilz, Suisse
- date:	Samedi 18 janvier 2025
- catégorie:	Régionale
- début des séries samedi:	09h00

3. Catégories et classes d'âge	
	<u>Compétition Individuelle :</u> benjamins filles et garçons U13 minimes filles U15 minimes garçons U15 cadettes filles U17 cadets garçons U17 juniores filles U19 juniors garçons U19 seniors femmes SF seniors hommes SH masters >35 ans Ma F masters >35 ans Ma H masters >50 ans Ma F masters >50 ans Ma H <u>Sprint relais en équipe (4 rameurs par équipe):</u> benjamins filles et garçons U13 minimes filles U15 minimes garçons U15 cadettes filles U17 cadets garçons U17 juniores filles U19 juniors garçons U19 seniors femmes SF seniors hommes SH masters >35 ans Ma F masters >35 ans Ma H Swiss Rowing confirme que les championnats romands d'ergomètre sont comptés comme test de substitution au test 2000m du 22 janvier pour les rameurs et rameuses ayant des ambitions avec l'équipe Suisse d'aviron. Tant pour la compétition individuelle que pour la compétition par équipe une course sera disputée dans chaque catégorie d'âge quel que soit le

	nombre d'inscrits. Toutefois, il faut qu'il y ait au minimum 2 participants pour établir un classement. Les compétitions individuelles en catégories benjamins filles et garçons se déroulent sur une distance de 500 m. Les compétitions individuelles en catégories minimes filles, minimes garçons et Masters se déroulent sur une distance de 1000 m. Les compétitions individuelles en catégories cadets filles, cadets garçons se déroulent sur une distance de 1500 m. Les compétitions individuelles en catégories juniores filles, juniors garçons, seniors femmes, seniors hommes se déroulent sur une distance de 2000 m. Toutes les compétitions par équipe quelle que soit la catégorie d'âge se déroulent sur une distance de 2000 m. Masters : nous vous rappelons que, selon une décision ARA 2005, seuls les masters B et plus âgés (> 35 ans) sont autorisés à participer à cette catégorie.
--	--

4. Programme des courses	Voir annexe
---------------------------------	-------------

5. Droits d'inscription	Finance d'inscription Avant le 3 janvier : Individuel - 25 CHF par participant, Sprint - 50 CHF par équipe. Après le 3 janvier : Individuel - 30 CHF par participant, Sprint - 60 CHF par équipe. Inscription et paiement par RegattaCentral, https://www.regattacentral.com/.
--------------------------------	--

6. Délai d'inscription	Le délai d'inscription est fixé au jeudi 9 janvier 2025 à minuit. Après le délai d'inscription, les modifications et inscriptions tardives sont encore possibles jusqu'à 90 min avant le départ de la première course de la journée, sous réserve des places disponibles dans les séries. Un versement de CHF 10.- sera exigé pour toute modification ou inscription tardive.
-------------------------------	---

7. Adresse pour les inscriptions	par RegattaCentral, https://www.regattacentral.com/ Inscriptions comportant le nom, prénom, année de naissance et n° de licence. Tirage au sort : réalisé par l'organisateur, envoi des programmes par courriel le mardi 14 janvier 2025.
---	--

8. Coordonnées de l'organisateur	CA Vevey CP 298 1800 Vevey Craig Verzone e-mail : vicepresident@aviron-vevey.ch 079 915 75 33
---	--

9. Bureau de course	On peut joindre le bureau de course à l'adresse cedmartin@gmail.com jusqu'au 17 janvier à 18h. Le jour de compétition, le contact est aussi possible directement sur place à partir de 08h45.
10. Prix	Prix : Médailles aux premiers, aux deuxièmes et troisièmes Sprints : médailles aux premiers, aux deuxièmes et troisièmes Meilleur club : Concept2 RowErg Pour avoir battu un record en catégorie individuelle – 100 CHF
11. Forfait	Aucun remboursement ne sera effectué pour un forfait annoncé hors délai. Un forfait annoncé plus de 90 min avant la première course de la journée est accepté et sera validé. Si le forfait est annoncé après ce délai, le participant sera considéré comme ne s'étant pas présenté au départ et recevra une amende de la part des arbitres. Les certificats médicaux peuvent être utilisés pour éviter les amendes, mais la finance d'inscription ne sera jamais remboursée.
12. Droit à l'image et données personnelles	Par son inscription aux courses des Championnats Romands d'Ergomètre - <i>Swiss Riviera Indoor Rowing Competition</i> , chaque participant(e) autorise purement et simplement l'utilisation de son image et de ses données personnelles. Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la manifestation, des données personnelles telles que : nom, prénom, sexe, et âge seront traitées, en particulier et à titre d'exemple les listes d'engagements, de départ et les résultats seront notamment affichés sur place, distribués, publiés sur tout support, des courses seront filmées, retransmises sur écrans géants voir enregistrées et publiées sur Internet, des photos seront prises et publiée sur tout support. Au surplus, l'autorisation permet explicitement la diffusion et l'utilisation des images et données personnelles sur n'importe quel support ou média et sur tous territoires par l'organisateur et la Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron de même que les prestataires mandatés. Les données seront traitées exclusivement en relation avec la manifestation et ne seront pas transmises indûment à des tiers. Les droits d'auteur sur les images prises par le fournisseur de vidéo et de photo mandaté par l'organisateur appartiennent au Club Aviron Vevey. Par ailleurs, les directives actuelles de protection des données de la Fédération suisse des sociétés d'aviron (SWISS ROWING), comme publiées sur https://www.swissrowing.ch/ , s'appliquent.

13. Divers	Toute personne qui crache par terre, avant, pendant ou après sa course, recevra une pénalité de 1 point pour son équipe. De même, quiconque lâche la poignée de l'ergomètre, avant, pendant ou après sa course, verra son équipe pénalisée d'1 point. Ce geste peut détériorer l'électronique de l'ergomètre, entraîner des interruptions de courses, ou même la répétition d'une série. Un participant qui ne se présente pas dans les délais à son départ, ou qui a déclaré forfait trop tard, recevra également une pénalité de 1 point pour son équipe. Chaque rameur doit être en mesure de prouver son âge. Chaque rameur est seul responsable de sa condition physique et de sa santé et participe à une ou plusieurs course(s) sous sa seule et entière responsabilité. Aucune équipe mixte (clubs) n'est autorisée à participer. Les rameurs/rameuses portent les tenues de leur club. Des ergomètres sont à disposition pour l'échauffement et le cool down. Vestiaires, douches, WC sur place. Restauration : buvette et restauration sur place (sandwiches, pâtisseries...). Prix raisonnables ! Foodtrucks du marché de samedi sur la Place des Anciens-Fossés 7h30 – 13h30. La salle se trouve à 5 minutes à pied de la gare de la Tour-de-Peilz. Si vous prenez la voiture, vous pouvez vous garer au Parking des Remparts, 100m de la Salle. Profitez des tarifs préférentiels pour ceux qui s'inscrivent à l'avance ! Si vous souhaitez commander un ergo de Concept2 à retirer sur place et sans frais de livraison, contactez-les à info@concept2.ch
--------------------------	---

14. Décompte des points pour la coupe interclubs

Courses individuelles	Attribution des points									
Nombre de participants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
> 19	15	12	10	8	6	5	4	3	2	1
18 à 19	12	10	8	6	5	4	3	2	1	
16 à 17	10	8	6	5	4	3	2	1		
14 à 15	8	6	5	4	3	2	1			
12 à 13	6	5	4	3	2	1				
10 à 11	5	4	3	2	1					
8 à 9	4	3	2	1						
6 à 7	3	2	1							
4 à 5	2	1								
2 à 3	1									
1	0									

Courses par équipes	Attribution des points		
Nombre de participants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
> 5	12	8	4
4 à 5	8	4	
2 à 3	4		
1	0		

Vevey, le 3 décembre 2024